

Le 02/04/2025

**Direction Générale Des Finances Publiques
Direction régionale des Finances Publiques du
Centre Val de Loire et du département du Loiret**

Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3

131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

45042 ORLEANS Cedex 1

Téléphone : 02 18 69 53 12

Mél. : drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Martine FRITSCH

Téléphone : 02 18 69 53 04

courriel : martine.fritsch@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 23212327

Réf. OSE : 2025-45285-22358

La Directrice régionale des Finances publiques du Centre Val de Loire et du Loiret

à

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Objet : Cession amiable – espace vert en limite de propriété.

Par saisine en date du 24/03/2025, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession par la commune de Saint Jean de la Ruelle, au profit d'un propriétaire riverain, d'un terrain d'environ 10 m², au sein du domaine public, non cadastré, voisin de la parcelle cadastrée AN 434.

Le terrain se trouve entre la propriété qui se situe 5 rue Pierre Brosolette et l'accès de service de la structure d'accueil Petite enfance nouvellement construite, rue René Cassin, sur la commune de Saint Jean de la Ruelle.

Le terrain enherbé est un ancien espace vert qui va faire l'objet d'un déclassement et d'une désaffection du domaine public.

En conséquence, s'agissant d'une parcelle en nature réelle de jardin, une **valeur vénale de 420 €, soit 42 € HT/m²**, peut être retenue.

Le présent avis est valable un an.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques,
et par délégation,



Martine FRITSCH
Inspectrice des Finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.